

Le Mag' des locataires #18



DOSSIER

Tranquillité résidentielle,
mode d'emploi

VIVRE ENSEMBLE

Place à la sobriété énergétique !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises
prestataires sont notées

Édito

Ce numéro d'automne adopte une nouvelle mise en page : plus moderne et plus aérée, ainsi que de nouvelles rubriques plus proches de vous.

Découvrez ainsi dans « **L'écho des quartiers** » ce qu'il se passe dans vos résidences : journées portes ouvertes, concert, fête du quartier, nouveaux commerces, animations et réalisations du budget participatif 2021. **Le dossier est consacré à la tranquillité résidentielle.** Il en présente les acteurs (GPIS, État, Région et bailleurs sociaux) et les initiatives d'Elogie-Siemp (assermentation et modernisation des contrôles d'accès). La rubrique « **Vivre ensemble** » vous accompagne pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie avec des informations sur la sobriété énergétique : les aides dont vous pouvez bénéficier, nos dix actions et quelques gestes pour consommer moins. Les rubriques « **Le saviez-vous ?** » et « **Portrait** » vous ouvrent les coulisses d'Elogie-Siemp : bonnes pratiques et métiers. Ensuite, « **Tous responsables** » vous informe de l'actualité du Plan climat, « **Livré !** » et « **Bientôt livré !** » de celles du patrimoine. Enfin, la rubrique « **À vos questions** » vous aide à vous débarrasser des punaises de lit et la rubrique « **Les éco-gestes** » récapitule ce qu'il faut savoir sur le tri et la collecte des déchets en banlieue et à Paris.

Bonne lecture !

Valérie de Brem
Directrice générale
Elogie-Siemp

Laurence Patrice
Présidente
Elogie-Siemp

DOSSIER

P. 06

Une stratégie globale et transversale de tranquillité et de sûreté résidentielles

P. 03

L'écho des quartiers

P. 10

Vivre ensemble

Place à la sobriété énergétique !

P. 12

Le saviez-vous ?

Les entreprises prestataires sont notées !

P. 13

Portrait

Sophie Tristram, une cheffe d'orchestre en action

P. 14

Tous responsables

L'École du Breuil

P. 16

Livré !

P. 17

Bientôt livré !

P. 18

À vos questions

Punaises de lit
Comment s'en débarrasser ?

P. 19

Les éco-gestes

Le tri et la collecte des déchets
Où, quand et comment ?

L'écho des quartiers

Événements et nouveautés



PARIS 20

Concert en pied d'immeuble

En juin dernier, l'Orchestre de chambre de Paris, partenaire d'Elogie-Siemp, organisait pour les locataires des Amandiers un mini-concert gratuit. Un trio de musiciens pour une pause musicale et de partage, dans la cour reliant les bâtiments de la rue Tlemcen et de la rue des Amandiers.

VIGNEUX-SUR-SEINE / LA CELLE SAINT-CLOUD

Journées portes ouvertes !

Vendredi 13 mai à Vigneux-sur-Seine et mercredi 18 mai à La Celle Saint-Cloud, les équipes d'Elogie-Siemp accueillent les locataires durant l'après-midi. Un moment privilégié pour échanger autour des préoccupations quotidiennes dans une ambiance décontractée, constructive et bienveillante.



VIGNEUX-SUR-SEINE

Fête du quartier

Samedi 2 juillet à Vigneux-sur-Seine c'était la fête ! Enfants, adolescents et parents étaient présents en nombre. Au programme, activités en tout genre et musique brésilienne. Un vrai succès et un partenariat renforcé avec la ville.



**Découvrez quatre nouveaux commerces
qui ont ouvert récemment**
dans les 9^e, 15^e, 18^e et 19^e arrondissements.

1. GUMMY'S



3. LE PAON QUI BOIT



2. LA LETTERIA

1. Gummy's
Épicerie fine, fromages à emporter ou à consommer sur place
52, rue Vouillé, Paris 15^e

2. La Letteria
Fabrication de mozzarella
151, rue du Faubourg Poissonnière,
Paris 9^e

3. Le Paon qui boit
Vente de boissons sans alcool
61, rue de Meaux, Paris 19^e

4. Bioqueria
Vente de fruits, légumes et produits laitiers bio en vrac
60, rue Stephenson / 28, rue Doudeauville, Paris 18^e

Septembre 2022

L'ÉCHO DES QUARTIERS

**Budget Participatif 2021
Découvrez deux jardins partagés**

Au 10 rue Gustave et Martial Caillebotte dans le 20^e, le jardin a été imaginé et mené de bout en bout, pendant quatre mois, avec les locataires de la résidence et les équipes d'Elogie-Siemp. Résultat : la création de quatre bacs pour planter de la végétation dont un pour les personnes à mobilité réduite et de nouvelles occasions de tisser des liens en jardinant.



Paris 20^e
10, rue Gustave et Martial Caillebotte

Paris 7^e
4, rue de Lille



Au 4 rue de Lille dans le 7^e, après des échanges avec Sébastien, le jardinier, les cinq locataires dont le projet a été primé ont pu aménager un jardin et un verger en pleine terre ! On y trouve : un hortensia, des rosiers, un jasmin, de la lavande, deux lilas, un olivier, un kiwi et des plantes aromatiques (romarin, persil), mais aussi une cabane de jardinier et un réservoir d'eau de pluie. Un émerveillement pour tous les locataires.



**Vigneux-sur-Seine
La Celle Saint-Cloud**

**Opération
Quartier propre**

Les 1^{er} et 15 juin derniers, Elogie-Siemp proposait aux locataires des animations autour du temps de décomposition des déchets et des règles de tri.

Au programme : pinces, sacs, jeux et grande collecte de déchets par équipe avant de terminer par un goûter bien mérité !



Septembre 2022

Tranquillité résidentielle, mode d'emploi

Nous sommes confrontés à une montée de l'incivilité et de l'irrespect dans nos relations quotidiennes. Les trafics et actes de délinquance dégradent nos cadres de vie et de travail.

Retours sur les actions d'Elogie-Siemp pour y remédier.

GPIS-GIE

Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance

AORIF

Association des organismes de la région Île-de-France



DOSSIER

Des initiatives au service d'une stratégie globale et transversale de tranquillité et de sûreté résidentielles.

Le rôle croissant du GPIS

Il a été créé en 2005 par des bailleurs sociaux détenant du patrimoine dans Paris (Paris Habitat, RIVP, Siemp, ICF Habitat La Sablière, Immobilière 3F, CDC Habitat, 1001 Vies Habitat).

Ses missions principales :

- assurer la tranquillité résidentielle et renforcer la sécurité des locataires ;
- prévenir la délinquance et tous types de nuisances ;
- informer quotidiennement les bailleurs des faits relevant de la prévention de la délinquance.

Son action couvre 7 000 logements des 10^e, 13^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, soit 182 groupes immobiliers.

Depuis mai 2022, ses agents peuvent être assermentés pour rechercher et constater par procès-verbal des infractions. Un projet de métropolisation de son activité a aussi été décidé pour étendre la surveillance hors de Paris. Ainsi, à l'automne 2022, le GPIS interviendra sur le patrimoine de Villejuif

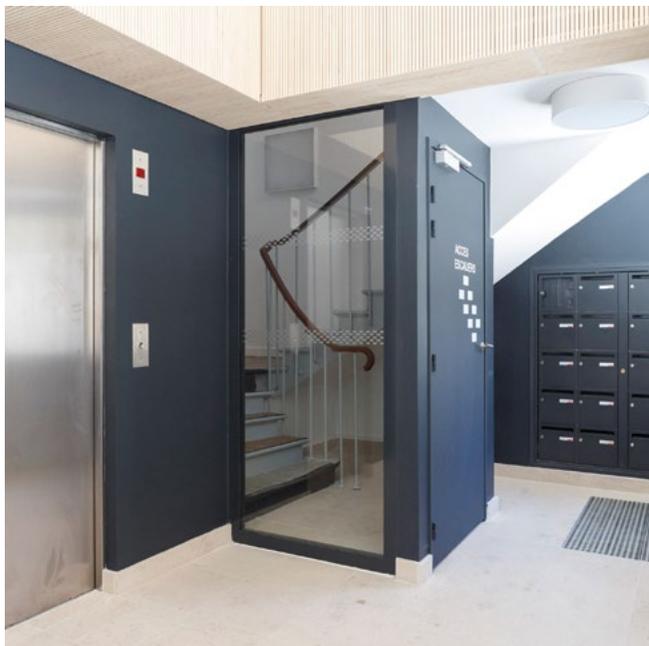


et d'Ivry-sur-Seine, soit 723 logements. Le déploiement sur la petite couronne parisienne est une expérimentation d'une durée d'un an : au terme de cette période, les bailleurs sociaux évalueront la faisabilité de sa pérennisation.

Des partenariats avec l'État soutenus par l'AORIF

La signature de trois partenariats entre l'État, la Justice, les départements du Val-de-Marne, des Yvelines, l'AORIF et la Ville de Paris apportent aussi des leviers en facilitant les

échanges d'informations entre intervenants et, à Paris, avec le GPIS et la police municipale. Deux objectifs : favoriser une approche et des réponses communes entre l'État et les bailleurs ; et mieux agir en renforçant la mobilisation locale et en aidant à une prise en compte des enjeux de sécurité dans les politiques d'urbanisme, de gestion et d'entretien des immeubles.



Des bâtiments qui s'adaptent

La prévention situationnelle intègre la sécurité dans les aménagements des espaces privés et publics.

Elle passe par la conception des bâtiments et des espaces intérieurs et extérieurs pour prévenir l'insécurité : réduction de la taille des halls d'immeubles, occupation des dalles, création de

jardins comme pour nos résidences de Sorbier et de Mathis-Archereau. À La Celle Saint-Cloud, sur le Domaine de Beauregard, une étude urbaine a été lancée avec la Mairie. Parmi ses objectifs : la réalisation d'un diagnostic de la délinquance et des troubles de la tranquillité résidentielle, ainsi que des préconisations d'actions.

La création d'un Observatoire des incivilités

Pour concourir à toutes ces actions et pouvoir les suivre sur le long terme, il est apparu nécessaire de constituer un Observatoire. Son objectif : avoir une vue plus exacte de ce qui se passe sur le patrimoine dans la journée : vandalisme, agressions verbales ou physiques, incivilités en général.

Assermenter nos personnels de proximité pour améliorer la vie dans nos immeubles

C'est en 2018 qu'Elogie-Siemp lance les premières assermentations auprès de ses collaborateurs, gardiens et gardiennes.

Aujourd'hui, on dénombre 33 gardes particuliers assermentés ! Qui sont-ils ? Ce sont des salariés volontaires désignés par Elogie-Siemp pour faire respecter le "bien vivre ensemble" et leur permettre d'établir des procès-verbaux d'infractions appelés aussi contraventions. Parallèlement, en organisant l'échange et la circulation d'informations entre les bailleurs, la Préfecture de Police et le Procureur de la République de Paris, les conventions de partenariat signées faciliteront l'engagement de procédures contentieuses ou judiciaires à l'égard des fauteurs de troubles.



Limiter les intrusions de personnes étrangères aux immeubles

Depuis 2019, Elogie-Siemp a engagé un plan ambitieux

de modernisation du contrôle d'accès et de l'interphonie de ses résidences, afin d'en renforcer la sécurité. Ces travaux sont au besoin couplés au renforcement ou au remplacement des portes de hall, voire à la création de sas. Les locaux communs (local vélo, local ordures ménagères...) sont par la même occasion équipés des mêmes systèmes de contrôle d'accès : plus simples pour les locataires, et plus maniables pour les agences de gestion qui peuvent programmer les badges à distance. Ces nouveaux systèmes proposent également de nouveaux services pour les locataires : possibilité de piloter l'ouverture des portes de hall à distance sur son téléphone portable, visiophonie...

Place à la sobriété énergétique

Elogie-Siemp vous accompagne !

Découvrez notre plan de sobriété en 10 actions, adoptez les bons gestes dans votre logement et renseignez-vous sur les aides de l'État et de la Ville de Paris pour passer un hiver économe en énergie !



Quelles aides et pour qui ?

Le bouclier tarifaire

Il est prolongé par l'État pour limiter la hausse des prix du gaz et de l'électricité à 15 % en 2023 (après 4 % en 2022).

Le chèque énergie de l'État

12 millions de foyers (40 % de la population) recevront un nouveau chèque énergie d'ici la fin de l'année : 200 euros pour les deux premiers déciles, 100 euros pour les deux déciles suivants.

Vérifiez votre éligibilité sur : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

Le Fonds de Solidarité pour le Logement de Paris et Paris énergie familles

Pour les locataires parisiens.

Pour en savoir plus, rendez-vous au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris de votre arrondissement.

10 actions pour réduire de 10 % nos consommations d'énergie

1

Poursuivre le **programme de rénovation énergétique** avec près de **3 000 logements réhabilités** livrés.

2

Accélérer le **remplacement des équipements impactant les charges énergétiques** : menuiseries, toitures, chaudières collectives, convecteurs électriques, chaudières individuelles gaz... Améliorer les installations et réseaux : consacrer plus de **30 millions d'euros sur 3 ans**.

3

Généraliser les robinets thermostatiques pour 4 700 logements non pourvus qui ne sont pas en réhabilitation et faciliter la gestion de la température en chauffage individuel pour **1 000 logements rénovés et réhabilités** : thermostat en chauffage individuel gaz et

4

Accélérer le **déploiement des LED, détecteurs de présence, minuteries et lampadaires performants** – notamment en banlieue – pour limiter les consommations d'électricité des parties communes et parking.

5

Retarder au maximum le démarrage de la **saison de chauffe**.

6

Faire respecter les consignes de température, notamment les **19°C de chauffage**, et expérimenter les réduits de nuit (-2°C) dans les immeubles les mieux isolés (classes énergétiques A, B et C).

7

convecteurs électriques performants avec détecteur d'ouverture des fenêtres et détecteur de présence.

Mettre en place un **plan de maîtrise de la consommation d'électricité** sur les 20 groupes avec le niveau de charges électriques les plus élevés.

8

Informers les locataires des réunions proposées par l'Agence Parisienne du Climat sur les **économies d'énergies** et les éco-gestes.

9

Poursuivre l'**accompagnement des locataires les plus fragiles** par les conseillères sociales pour l'obtention d'aides.

10

Au sein d'Elogie-Siemp : **respecter les consignes de température à 19°C dans les bureaux**, passer en chauffage de week-end le jeudi soir pour deux des trois étages du siège et renforcer le pilotage des installations de chauffage.

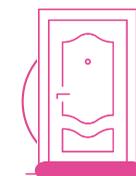
Les bons gestes à adopter



Choisir des ampoules LED moins énergivores



Fermer les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur



Installer un boudin devant la porte d'entrée pour éviter les pertes de chaleur

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises prestataires sont notées !



Comment cela fonctionne-t-il ?

Selon le domaine d'activité du prestataire : travaux d'entretien, de maintenance, de dépannage et de réhabilitation, des enquêtes de satisfaction sont réalisées à la fois auprès des locataires et des équipes d'Elogie-Siemp.



Quel rôle puis-je jouer en tant que locataire ?

1. Je peux être contacté(e) pour participer à l'enquête de satisfaction inter-bailleurs.
2. Suite aux travaux ou interventions réalisés dans mon logement, je peux aller sur la plateforme « Avis Locataire », avec l'aide de mon gardien ou du responsable de secteur.



Quels bénéfices pour moi ?

En participant à l'évaluation des fournisseurs, je participe à la démarche globale d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires.



À quoi ça sert ?

À mesurer la qualité des prestations et à identifier les éventuels dysfonctionnements. Les résultats sont partagés avec les entreprises. Des actions correctives sont ensuite mises en œuvre si nécessaire. Les résultats sont également présentés annuellement aux représentants des locataires au Conseil de Concertation Locative du Patrimoine.



Avec quels critères ?

Entretien ménager : enquête annuelle de satisfaction inter-bailleurs des locataires, et ponctuelle des équipes d'Elogie-Siemp.

Dépannage : enquête de satisfaction du locataire après intervention avec avis sur la relation prestataire / locataire, le respect du rendez-vous, la qualité des travaux réalisés.

Travaux de réhabilitation : enquête auprès du locataire et des équipes d'Elogie-Siemp à la fin de l'opération. Le locataire donne son avis sur la qualité des travaux réalisés, le respect du planning, etc.

PORTRAIT

Relais des locataires, de la mairie, des équipes d'Elogie-Siemp et des gardiens : ce sont les responsables de secteur.

Faisons connaissance avec Sophie Tristram des agences 17^e, 18^e et Courbevoie.

Une cheffe d'orchestre en action !

Comment êtes-vous devenue responsable de secteur ?

Sophie Tristram : J'ai débuté dans le logement social comme gardienne d'immeuble pour Immobilière 3F. J'ai été ensuite chargée de gestion locative avant d'évoluer comme cheffe de secteur dans le 13^e arrondissement pendant quatre ans. J'ai ensuite rejoint Batigère comme responsable de secteur des 7^e, 13^e, 15^e et 17^e pendant deux ans. Puis à la RIVP pendant deux années également avant d'arriver chez Elogie-Siemp le 28 février dernier où j'espère rester longtemps !

Pouvez-vous nous expliquer votre métier ?

Sophie Tristram : Le rôle du responsable de secteur est assez complet et complexe. Nous sommes comme un chef d'orchestre. L'équipe de gardiens, les locataires, les associations des locataires, les collectivités ou la mairie et la hiérarchie : il faut écouter tout le monde, coordonner et relayer les informations.

Quelles en sont les difficultés ?

Sophie Tristram : Beaucoup de choses à faire très variées et des relations humaines qui nécessitent de s'adapter à des réactions et comportements parfois compliqués.

Qu'attend de vous votre équipe ?

Sophie Tristram : D'être en capacité d'écoute pour cerner les besoins et les attentes. De relayer toutes les nouvelles informations ou procédures. D'être réactive aussi sur les demandes d'interventions des locataires et d'avoir un bon esprit d'équipe et un bon sens relationnel.

Qu'aimeriez-vous que l'on retienne de vous ?

Sophie Tristram : Ma capacité d'écoute, mon dynamisme et mes investissements professionnel et personnel qui sont une force pour ce métier. Et aussi mon parcours professionnel riche.



QUELQUES DATES

1867

Création de l'école d'horticulture et d'arboriculture par un arrêté du Préfet Haussmann.

1936

Transfert de l'école à l'emplacement de l'ancienne ferme de la faisanderie dans le Bois de Vincennes dans un magnifique domaine de 23 hectares.

1945 - 1960

Plantation de l'arboretum (13 hectares).

1973

L'école devient « École d'Horticulture et des Techniques du Paysage – du Breuil ».

2010

Création de la licence Eco-Paysage Végétal Urbain – Écopur en lien avec l'Université Paris-Saclay et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

2019

L'École du Breuil devient un Établissement Public Local (E.P.L.) et gagne en autonomie.

L'École du Breuil

Un partenariat au bénéfice de tous !

Située dans le 12^e arrondissement dans le Bois de Vincennes, l'École du Breuil est spécialisée en horticulture et arboriculture. Elle forme chaque année plus de 300 élèves en formation scolaire et apprentissage, plus de 2 600 professionnels en formation continue avec 108 formations différentes et plus de 1 000 amateurs en cours publics de jardinage et une centaine d'adultes en reconversion professionnelle.

Se former ou approfondir ses connaissances

Cet été, Elogie-Siemp et l'École du Breuil ont signé un partenariat pour former les salariés aux nouveaux enjeux des espaces végétalisés : biodiversité, zéro phyto, choix de plantes locales, économes en eau et résistantes aux vagues de chaleur...

Grâce à cette signature, des salariés pourront être formés et des étudiants de l'École pourront travailler sur les projets de transformation d'espaces verts sur le patrimoine d'Elogie-Siemp.

TOUS RESPONSABLES



Mais le partenariat ne s'arrête pas là : Elogie-Siemp prévoit aussi d'inviter les locataires, sur la base du volontariat, à

participer gratuitement à des ateliers de jardinage organisés par l'École. Des ateliers, pour apprendre ou approfondir ses connaissances, donneront aux plus volontaires les outils et méthodes pour construire ensuite un projet pour leurs résidences.

On compte sur vous, soyez attentifs, nous vous proposerons bientôt des dates et lancerons un appel à volontariat. Si les dates proposées ne vous conviennent pas, nous pourrions vous recontacter pour planifier de nouvelles sessions au printemps 2023.

La Celle Saint-Cloud

Des espaces verts plus naturels au Domaine de Beauregard

L'an dernier, Elogie-Siemp a renouvelé le contrat d'entretien des espaces verts pour les agences de Paris et de Vigneux-sur-Seine, avec des modifications dans les prestations, mises au point avec les représentants des locataires. Cette année, c'est l'agence de La Celle Saint-Cloud qui verra s'appliquer cette gestion « nouvelle formule ».

L'objectif : faire des espaces verts des lieux d'accueil de la biodiversité, mais aussi des espaces de projets collectifs pour les locataires (jardins ou potagers, en pleine terre ou hors sol). Une transformation en deux volets :

1. adaptation des tontes pour un tiers des espaces (l'herbe est gardée plus haute et n'est pas tondue pendant la période sèche),
2. passage en pelouses libres (deux fauchages par an) pour les deux tiers des sites.

Une particularité pour La Celle Saint-Cloud : le Domaine est vaste et il est prévu la plantation de 200 arbres dans les deux prochaines années, pour remplacer les arbres malades. Pour les prestataires, c'est également un nouveau bordereau de prix unitaires et un accompagnement pour la transformation des sites : analyse de la pollution, réduction d'espèces invasives ou allergènes, ajout d'espèces régionales, mellifères ou fructifères pour nourrir oiseaux et insectes comme les sorbiers, merisiers, églantiers, cornouillers ou amélanchiers.

Enfin, l'objectif d'embaucher des personnes en insertion passe de 5 à 8 % pour aider et accompagner les populations fragiles à s'intégrer grâce un travail utile et accessible.

Livré!



**31 AVENUE DU
PARC DES PRINCES
75016 PARIS**

**291 logements
réhabilités**
175 tonnes de CO2/an
en moins
Architecte :
De Jean Marin Architectes

**15/17 RUE DE LA NATIVITÉ
75012 PARIS**

En toiture, une centrale
photovoltaïque citoyenne en
partenariat avec Enercitif
**5 % de la production
solaire pour nos locataires**



**43 RUE DE CHÂTEAUDUN
75009 PARIS**

**Réhabilitation patrimoniale
d'un immeuble haussmannien**
Transformation de bureaux en
six logements sociaux familiaux
Architecte : Atelier d'architecture Ramdam



**3 RUE LA FEUILLADE
75001 PARIS**

Ancien immeuble de la Banque de
France datant du XVIII^e siècle
**Transformation de bureaux en
10 logements sociaux familiaux**
Architecte : Baetz & Chardin



Bientôt livré!



**26 RUE PAUL MEURICE
75020 PARIS**

**Construction neuve
de deux bâtiments**
en structure mixte béton/bois
25 logements, une crèche
municipale en hauteur et un
local d'activité
Chaufferie collective au bois
Certification E3C2
Architecte : Nicolas Lombardi /
Hub Architectes
**Livraison prévue :
janvier 2023**

**SAINT-LAMBERT
75015 PARIS**

**267 logements réhabilités
Création de 10 logements
pour les personnes à mobilité
réduite**

Requalification des espaces verts
Ouverture de la cour aux locataires
Création d'un pôle santé
Architecte : RVA
**Livraison prévue :
janvier 2023**



**47/49 RUE RAYMOND
LOSSERAND
75014 PARIS**

**Construction neuve d'une
résidence sociale**
Création d'un foyer de 27
logements pour autistes adultes
Architecte : Agence Michel
Ferranet Architectes
**Livraison prévue :
février 2023**



Punaises de lit Comment s'en débarrasser ?

Comme savoir si mon appartement est infesté ?

Je souffre de démangeaisons. J'ai des boutons ou des petites plaques rouges sur les bras, les jambes ou le dos. Mes draps sont tachés de sang d'origine inconnue ou de petits points noirs qui ne sont autres que les excréments de la punaise de lit.

Que dois-je faire en cas d'infestation ?

1

Je signale immédiatement toute suspicion d'infestation auprès de mon gardien.

2

Un professionnel agréé par Elogie-Siemp viendra réaliser, en moyenne sous 15 jours, un diagnostic pour confirmer ou non la présence de punaises de lit et le niveau d'infestation. Dans certains cas, un diagnostic canin pourra être réalisé, sans danger de contamination. **À noter : je peux également être contacté pour un diagnostic si j'habite à proximité d'un logement infesté, j'ouvre ma porte !**

3

Un traitement adapté au niveau d'infestation constaté par un prestataire partenaire sera réalisé. Pour plus d'efficacité, le traitement nécessite que je prépare mon logement à l'aide du document qui me sera transmis par le prestataire. Deux passages du prestataire seront nécessaires, à 15 jours d'intervalle. **À noter : nos spécialistes portent des protections pour éviter le risque de contamination entre les logements visités.**

Quel est le coût ?

Le Conseil de Concertation Locative du Patrimoine a passé un accord de patrimoine qui permet grâce au principe de mutualisation retenu et à la répartition entre les locataires et Elogie-Siemp, de limiter le montant facturé à 4 € par an et par logement maximum.

Le tri et la collecte des déchets Où, quand et comment ?

Vigneux-sur-Seine

- **Borne verte (verre)**
le deuxième mercredi du mois, le matin
- **Borne jaune (déchets Multi Matériaux)**
le jeudi matin semaine impaire
- **Borne rouge (déchets ménagers qui ne se trient pas)**
le mardi soir

Enlèvement des encombrants
en appelant le 0800 97 98 00 (volume limité à 1,5 m³ maximum)

Ressourcerie la plus proche
« La fabrique à neuf VYVS »
(Val d'Yerres / Val de Seine)
46 avenue Jean Jaurès à Montgeron.

La Celle Saint-Cloud

- **Bacs verts (ordures ménagères)**
les lundis et vendredis.
 - **Bacs jaunes (Multi Matériaux)**
le jeudi
- Dépôt des emballages en verre**
dans les bornes de collecte

Enlèvement des encombrants
le premier vendredi du mois (dépôt sur le trottoir devant son domicile ou en déchèterie)

Paris

- **Bacs verts couvercle gris (ordures ménagères)**
tous les jours de la semaine sauf le 1^{er} mai
À noter : les anciens bacs verts sont remplacés progressivement par des bacs avec une cuve verte et un couvercle gris
- **Bacs jaunes (déchets Multi Matériaux)**
entre deux à trois fois par semaine
- **Bacs blancs (verre)**
une fois par semaine
- **Bacs marrons (collecte des déchets alimentaires)**
en pied d'immeuble possible dans les 2^e, 12^e, 19^e et sur les marchés de proximité

Dispositif trilib' sur la voirie (déchets Multi Matériaux et verre)
accessible 24h/24 et collecté deux fois par semaine

Dispositif trimobile (dépôt des petits encombrants dans une remorque aménagée)
une fois par mois de 9h à 13h

Enlèvement des encombrants
en composant le 3975 ou sur Paris.fr (service gratuit)



Retrouvez-nous aussi
sur les réseaux sociaux et votre espace locataire
www.extranet.elogie-siemp.paris

www.elogie-siemp.paris



Elogie-Siemp Le Mag' des locataires
est édité par Elogie-Siemp
8 boulevard d'Indochine, 75019 Paris
RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55
communication@elogie-siemp.paris

Directrice de la publication : Valérie de Brem
• Rédaction et réalisation : Direction de la
communication • Création graphique : k-i-s.me •
Crédits photographiques : Cyril Bruneau, Mehrak,
DR, Elogie-Siemp, GIE Paris Commerces, Laurent
Julliard, Freepik, Enercitif, Sophie Loubaton •
Impression : Willaume-Egret
Septembre 2022